

ETAT DES LIEUX DE LA SITUATION ACTUELLE

L'enquête « cotisations » de fin 2014 a révélé que la cotisation à vie n'est pas encore très répandue au sein des associations d'ingénieurs. En effet, sur plus de 90 réponses seulement 20 associations avaient mis en place une cotisation à vie pour les ingénieurs sortis de l'école. Nous oublierons vite la cotisation à vie pour les élèves puisqu'elle n'est pratiquée que par 4 associations.

Le tableau joint en annexe donne les résultats de l'enquête sur ce point.

Bien qu'il soit délicat de faire des moyennes tant les montants des cotisations à vie sont dispersés nous avons tenté d'établir quelques chiffres. Nous avons naturellement exclu des calculs les associations n'ayant pas donné le montant de leur cotisation à vie.

On obtient ainsi, pour valeur moyenne des cotisations à vie, comptée en nombre d'année de cotisation mensuelle :

L'analyse de cette situation, « phénomène culturel » lié à l'évolution de notre société, révèle des causes multiples :

Nombre d'associations	Montant cotisation annuelle	Cotisation à vie
4	Moins de 50 €	16
11	De 50 à 100 €	15
2	De 101 à 150 €	12,5

A ce stade les 2 valeurs 16 et 15 ne sont pas significativement différentes, statistiquement parlant. Le nombre 12,5 n'a pas de signification car il résulte de la moyenne entre 2 valeurs extrêmes : 20 et 5.

On remarque cependant que 3 associations sont très en dessous de ces moyennes avec un nombre d'années de cotisation équivalents à « 3 », « 4,5 » et « 5 ».

En excluant ces valeurs peu représentatives le tableau devient :

Nombre d'associations	Montant cotisation annuelle	Cotisation à vie
4	Moins de 50 €	16
9	De 50 à 100 €	18
1	De 101 à 150 €	20

La moyenne générale se trouve ainsi portée à 17,4 années de cotisation mensuelle.

Concernant les facilités de paiement un peu moins de la moitié accordent à leurs membres la possibilité de payer la cotisation à vie en plusieurs fois.